



## FONCTION PUBLIQUE

### GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

*Ce lundi 10 septembre, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a présidé la réunion d'ouverture des négociations concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.*

**Pour la CGT**, le combat pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles constitue un enjeu majeur que nous tentons de mener au quotidien. Et il y a beaucoup à faire dans les trois versants de la Fonction publique. [Retrouvez ici la déclaration de la CGT et les communiqués.](#)

## La CGT force de propositions pose les incontournables de la négociation

La CGT a transmis un document étayé en amont et a posé les incontournables de cette négociation :

- Aucun recul par rapport à l'accord de 2013 ;
- La nécessité d'avoir une véritable démarche intégrée sur les chantiers en cours qui tels que sont menés actuellement aggraveront les inégalités
- La revalorisation des métiers et filière à prédominance féminine;
- La mise en place de mesures contraignantes pour les employeurs publics
- des moyens budgétaires inscrits dans les projets de lois de finances
- un calendrier qui permette un véritable travail collectif interne à la CGT et la consultation

**La CGT exige que les annonces soient suivies de faits et d'actes visant à supprimer concrètement les inégalités entre les femmes et les hommes et les employeurs publics doivent être irréprochables en la matière.**

### Le calendrier : *Le gouvernement veut avancer rapidement*

- Le 10 septembre : ouverture des négociations
- Le 2 octobre : réunion technique
- Le 15 octobre : réunion présidée par Olivier Dussopt
- Le 25 octobre : réunion conclusive
- Le 22 novembre : signature de l'accord

## Les intentions du gouvernement

Le gouvernement souhaite aboutir à un nouvel accord qui fera suite à celui du 8 mars 2013, signé unanimement par les organisations syndicales et les employeurs publics.

Le secrétaire d'État affirme l'engagement à améliorer l'existant mais indique que certains enjeux comme ceux relevant des chantiers « pour refonder le contrat social avec les agents publics » ne pourront être traités dans la négociation.

Le principe des mesures contraignantes et de pénalités pour les employeurs publics emporte l'adhésion du gouvernement.

La question de la revalorisation des filières à prédominance féminine a été « entendue » par le gouvernement.

## 5 axes de progression identifiés par le gouvernement:

- renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle
- créer les conditions d'un égal accès aux métiers et postes de responsabilités
- traiter les écarts de rémunération
- deux accompagner les situations de grossesses, la parentalité, l'articulation vie privée / vie professionnelle
- renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles